

Réélections : les conseillers fédéraux, tous prédestinés?

Autor(en): **Savary, Géraldine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1514

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les conseillers fédéraux, tous prédestinés?

Pour Jean-Christian Lambelet et Hansueli Bacher, les scores des candidats au Conseil fédéral dépendent de nombreux facteurs objectifs. Ils les décortiquent dans une récente étude.

La réélection des conseillers fédéraux fait certes partie de ces hauts moments de la politique nationale mais qui apporte rarement de notables surprises. Tout le collège est généralement réélu et le score personnel des sept sages reste le seul suspense de l'opération, mesurant ainsi leur cote de popularité.

Faux, affirme une étude de l'Institut de macroéconomie appliquée, à Lausanne, CREA. Jean-Christian Lambelet, qui manifestement diversifie ses activités, et Hansueli Bacher viennent de publier une analyse économétrique qui s'interroge sur la mécanique de la réélection des conseillers fédéraux

et se pose ainsi cette question: leurs scores sont-ils une sanction ciblée ou des résultats prédéterminés? La réélection des membres du gouvernement de la Confédération par l'Assemblée fédérale est une procédure unique au monde, disent les deux chercheurs. Ses particularités, notamment le renouvellement individuel des candidats par ordre d'ancienneté, ont pour effet que les conseillers fédéraux obtiennent des résultats très variables.

L'étude propose une série d'équations très savantes qui réunissent les critères objectifs sur lesquels les candidats n'ont

aucune prise et qui n'ont à voir ni avec le bilan de la législature précédente, ni avec leur cote de popularité. Le score décevant du candidat Couchepin aux dernières élections du Conseil fédéral ne serait par exemple pas lié à sa personnalité. Qu'il soit de nature rieuse ou conciliante n'y changerait rien. Une bonne nouvelle pour le Valaisan...

Première règle établie par le CREA: mieux vaut être élu en premier qu'en dernier. Etre candidat en deuxième position réduit le score attendu de 1,4% par rapport au candidat en première position; en outre, cet effet est cumulatif: le candidat réélu en troisième position

doit s'attendre à un score diminué de 2,8% par rapport à celui en première position, etc.

Deuxième enseignement: Moritz Leuenberger a plus de chances d'obtenir un beau score que Joseph Deiss. En effet, être ressortissant d'un des trois grands cantons (ZH, BE, VD) est un avantage important puisque cela augmente de 4,6% la probabilité d'obtenir un bon résultat. Enfin, mieux vaut venir de Suisse alémanique que du Tessin. Appartenir à une minorité linguistique est un handicap important pour un candidat unique puisque cela diminue son score attendu de

4,7%. De même, l'appartenance au parti socialiste peut susciter les coups de crayon (un facteur de handicap évalué à 4,4 %).

Selon Lambelet et Bacher, les scores des candidats au Conseil fédéral soumis à réélection sont grandement influencés par des facteurs systématiques sur lesquels ils n'ont donc pas prise; mais, ajoutent-ils quand même, cela ne veut pas dire que les appréciations des membres de l'Assemblée fédérale sur leur personnalité, action et politique ne jouent aucun rôle. Dans le modèle, l'effet de ces appréciations ou sanctions (négatives ou positives) n'est pas pris explicitement en compte.

Ainsi, avec ce nouvel outil, le CREA promet que l'on pourra, «si les dieux le veulent bien», calculer et connaître les scores

attendus pour les candidats à réélection pour décembre 2003 dès que la liste sera diffusée. Et les deux économistes d'annoncer que les équations permettent d'imaginer que, «avant très longtemps», on pourrait assister à la première non réélection depuis plus d'un siècle. On est averti. Et pour s'en prémunir, les conclusions du CREA sont claires: mieux vaut être radical, zurichois et en tête de liste. Comme quoi, les conclusions de l'étude sont tout aussi prévisibles que la réélection du Conseil fédéral. *gs*

Hansueli Bacher et Jean-Christian Lambelet, *La réélection des Conseillers fédéraux: Sanctions ciblées ou résultats prédéterminés?*, Créa, Université de Lausanne, 2002.

Cinquante ans pour le Bade-Wurtemberg

Le Land allemand de Bade-Wurtemberg a fêté son premier demi-siècle d'existence. Cet Etat du sud-ouest de l'Allemagne est en fête depuis le début de l'année. Il y aura en l'année jubilaire plus de 1500 manifestations dans 500 communes. Et pourtant les difficultés à la fusion du Wurtemberg-Bade, du Wurtemberg-Hohenzollern et de la Bade étaient nombreuses. Il y avait des préjugés à vaincre, une double identité à surmonter, des votes populaires à gagner. Le scrutin fut négatif en 1951 dans le sud de la Bade et la fusion fut considérée par beaucoup comme un viol. La Cour constitutionnelle imposa un nouveau vote dans cette région à la fin des années soixante. Il eut lieu en 1970 et seuls un peu plus de 18% des votants se prononcèrent pour le retour à l'autonomie de la Bade du sud. Actuellement, à Bâle, certains affirment que la réunion des deux demi-cantons est impossible. *cfp*